

Annexes patrimoniales (suite)

(les pages 77 à 105 ne sont pas servies)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2018900377G00001	09/04/2018	0,00	0,00	2 094,67	1 500 000,00	0,00
9618751049A	09/04/2018	0,00	430 000,00	1 918,67	1 500 000,00	0,00
2019900335T00001	04/04/2019	1 500 000,00	1 500 000,00	2 225,00	1 500 000,00	0,00
9619751068A	13/05/2019	1 500 000,00	0,00	753,66	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	1 930 000,00	6 992,00	4 500 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					96 310 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					93 810 000,00									
100	CAISSE D'EPARGNE	10/10/2014	10/10/2014	25/01/2015	3 000 000,00	V	Euribor 3M + 1,4	1,480	1,510	EUR	T	C	O	A-1
102	CAISSE D'EPARGNE	15/05/2015	27/05/2015	05/08/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
103	BANQUE POSTALE	15/05/2015	20/11/2015	01/03/2016	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,000	1,020	EUR	T	C	O	A-1
105	CAISSE D'EPARGNE	03/08/2016	29/08/2016	20/01/2017	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.14 %	1,140	1,140	EUR	T	C	O	A-1
106F	SFIL CAFFIL	30/12/2016	10/01/2017	01/05/2017	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	0,660	EUR	T	C	O	A-1
107	CAISSE D'EPARGNE	03/01/2017	03/01/2017	25/03/2017	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,710	0,720	EUR	T	C	O	A-1
108	AUTRE	29/03/2018	29/03/2018	15/06/2019	10 000,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,700	EUR	A	P	O	A-1
109	BANQUE POSTALE	14/12/2018	31/12/2018	01/04/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,580	EUR	T	C	O	A-1
110	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2018	28/12/2018	25/03/2019	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,710	0,720	EUR	T	C	O	A-1
111-Consolidation	BANQUE POSTALE	12/07/2019	24/01/2020	01/05/2020	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,610	0,620	EUR	T	C	O	A-1
112-Consolidation	BANQUE POSTALE	12/07/2019	24/01/2020	01/05/2020	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.32 %	1,320	1,330	EUR	T	C	O	A-1
113	BANQUE POSTALE	28/08/2019	10/09/2019	10/09/2022	5 600 000,00	F	Taux fixe à 0.24 %	0,240	0,240	EUR	X	F	O	A-1
691	SFIL CAFFIL	24/12/2002	24/12/2002	01/01/2004	1 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	2,920	2,960	EUR	A	C	O	A-1
694	SFIL CAFFIL	15/10/2003	15/10/2003	01/11/2004	3 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	2,380	2,420	EUR	A	P	O	A-1
695	SFIL CAFFIL	20/08/2004	20/08/2004	01/09/2005	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,590	EUR	A	P	O	A-1
70	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2003	15/09/2003	15/09/2004	2 000 000,00	C	Taux fixe 4% à barrière 5% sur Euribor 12M	4,000	4,060	EUR	A	P	O	B-1
700	SFIL CAFFIL	09/10/2004	09/10/2004	01/07/2006	7 000 000,00	C	(T4M(Postfixé)-Floor -0.07 sur T4M(Postfixé) + 0.07	2,180	2,240	EUR	A	C	O	A-1

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
703	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2004	16/07/2004	16/07/2005	1 500 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.08 sur Euribor 12M) + 0.08	2,430	2,470	EUR	T	P	O	A-1
71	CAISSE D'EPARGNE	26/05/2004	26/05/2004	26/05/2005	4 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.08 sur Euribor 12M) + 0.08	2,420	2,460	EUR	T	P	O	A-1
80	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2004	10/09/2004	18/03/2008	3 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.07 sur EONIA(Postfixé)) + 0.07	2,120	2,210	EUR	A	P	O	A-1
802	SFIL CAFFIL	31/08/2006	31/08/2006	01/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,720	EUR	T	C	O	A-1
81	CREDIT AGRICOLE	26/10/2005	26/10/2005	26/10/2006	3 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.07 sur Euribor 12M) + 0.07	2,490	2,530	EUR	T	P	O	A-1
83	CREDIT AGRICOLE	01/05/2006	01/05/2006	01/05/2007	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	4,120	EUR	A	P	O	A-1
84	CREDIT AGRICOLE	16/11/2005	16/11/2005	05/06/2007	2 500 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.05 sur EONIA(Postfixé)) + 0.05	2,090	2,210	EUR	A	P	O	A-1
86	SOCIETE GENERALE	18/04/2006	01/06/2006	01/11/2007	4 000 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor -0.025 sur EONIA(Postfixé) + 0.025	2,920	2,790	EUR	A	C	O	A-1
87	SFIL CAFFIL	12/04/2006	30/03/2007	01/05/2008	1 800 000,00	F	Taux fixe à 4.352 %	4,350	4,420	EUR	A	C	O	A-1
88	CREDIT AGRICOLE	25/07/2007	27/07/2007	01/07/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
89	CREDIT AGRICOLE	02/01/2008	02/01/2008	02/01/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.98 %	4,980	4,980	EUR	A	P	O	A-1
90	CREDIT AGRICOLE	04/01/2008	20/05/2008	20/05/2009	1 500 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.02 sur Euribor 12M) + 0.02	5,010	5,080	EUR	A	P	O	A-1
91	SFIL CAFFIL	21/12/2006	31/12/2008	01/01/2010	5 000 000,00	V	T4M(Postfixé)-Floor -0.04 sur T4M(Postfixé) + 0.04	4,070	4,210	EUR	A	C	O	A-1
92	CREDIT AGRICOLE	30/12/2009	10/09/2011	09/11/2011	1 300 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	2,010	2,030	EUR	T	P	O	A-1
93	CREDIT AGRICOLE	30/12/2009	07/12/2011	07/03/2012	1 300 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	1,920	1,960	EUR	T	X	O	A-1
94	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2010	30/10/2012	30/01/2013	3 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.74	0,940	0,960	EUR	T	C	O	A-1
95	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2011	20/12/2011	01/06/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,660	EUR	A	P	O	A-1
98	BANQUE POSTALE	20/11/2013	03/03/2014	01/07/2014	4 700 000,00	V	Euribor 3M + 1.56	1,850	1,890	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 500 000,00									

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
082	SOCIETE GENERALE	02/11/2005	02/11/2005	26/10/2006	2 500 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0,04 sur Euribor 12M)	2,590	2,630	EUR	A	C	O	A-1
111-Tirage-Eonia	BANQUE POSTALE	12/07/2019	12/07/2019	24/07/2019	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0,66)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,660	0,670	EUR	X	X	O	A-1
112- Tirage-EONIA	BANQUE POSTALE	12/07/2019	12/07/2019	24/07/2019	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0,8)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,800	0,810	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locales-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					143 667,00									
1681 Autres emprunts (total)					143 667,00									
104	Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs	02/09/2013	29/01/2013	30/06/2016	107 767,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
97	Centre National de la Cinématographie	24/04/2012	24/04/2012	31/12/2016	35 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					96 453 667,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		60 594 954,16					4 050 386,81	1 137 626,60	0,00	502 598,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		54 844 954,16					3 925 386,81	1 134 584,93	0,00	502 598,49
100	N	0,00	A-1	2 250 000,00	14,82	V	Euribor 3M + 1.4	1,020	150 000,00	22 085,22	0,00	3 752,00
102	N	0,00	A-1	1 600 000,00	15,59	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	100 000,00	24 000,00	0,00	9 062,50
103	N	0,00	A-1	1 200 000,00	15,92	V	(Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,020	75 000,00	11 914,06	0,00	937,50
105	N	0,00	A-1	2 125 000,00	16,80	F	Taux fixe à 1.14 %	1,140	125 000,00	23 690,63	0,00	4 433,33
106F	N	0,00	A-1	2 156 250,00	17,08	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	125 000,00	13 921,87	0,00	2 197,13
107	N	0,00	A-1	1 275 000,00	16,98	V	(Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,720	75 000,00	9 000,37	0,00	142,00
108	N	0,00	A-1	7 562,87	2,46	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	2 478,58	128,57	0,00	46,82
109	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,580	100 000,00	29 633,76	0,00	7 083,54
110	N	0,00	A-1	1 900 000,00	18,98	V	(Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,720	100 000,00	13 444,14	0,00	213,00
111-Consolidation	N	0,00	A-1	0,00	25,02	V	(Euribor 3M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	75 000,00	11 828,92	0,00	2 465,42
112-Consolidation	N	0,00	A-1	0,00	25,02	F	Taux fixe à 1.32 %	0,000	75 000,00	25 144,16	0,00	5 246,08
113	N	0,00	A-1	5 600 000,00	2,69	F	Taux fixe à 0.24 %	0,240	0,00	13 440,00	0,00	746,67

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
691	N	0,00	A-1	200 000,00	3,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	0,000	50 000,00	0,00	0,00	0,00
694	N	0,00	A-1	716 124,61	3,83	V	(Euribor 3M-Floor -0.1 sur Euribor 3M) + 0.1	0,000	172 852,79	0,00	0,00	0,00
695	N	0,00	A-1	373 197,32	4,67	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	68 094,76	17 129,76	0,00	4 629,17
70	N	0,00	B-1	534 188,17	3,71	C	Taux fixe 4% à barrière 5% sur Euribor 12M	4,060	125 795,98	21 664,30	0,00	4 855,33
700	N	0,00	A-1	2 100 000,00	5,50	F	Taux fixe à 4.44 %	4,500	350 000,00	94 794,00	0,00	39 497,50
703	N	0,00	A-1	424 442,61	4,54	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.13)-Floor -0.13 sur TAG	0,000	85 343,16	0,00	0,00	0,00
71	N	0,00	A-1	1 115 586,30	4,40	V	3M(Postfixé) (TAG 3M + 0.13)-Floor -0.13 sur TAG 3M	0,000	224 354,98	0,00	0,00	0,00
80	N	0,00	A-1	1 860 801,58	15,22	V	(TAM(Postfixé) + 0.14)-Floor -0.14 sur TAM(Postfixé)	0,000	96 769,41	0,00	0,00	0,00
802	N	0,00	A-1	2 791 666,49	16,67	F	Taux fixe à 3.62 %	3,720	166 666,68	100 442,42	0,00	7 918,75
81	N	0,00	A-1	1 159 663,41	5,82	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.09)-Floor -0.09 sur TAG	0,000	172 832,55	0,00	0,00	0,00
83	N	0,00	A-1	1 777 498,37	6,33	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	224 230,04	73 232,93	0,00	42 485,34
84	N	0,00	A-1	1 800 532,21	16,43	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	72 458,71	81 924,22	0,00	44 773,90
86	N	0,00	A-1	2 319 999,99	16,83	F	Taux fixe à 4.1261 %	4,190	128 888,89	97 320,94	0,00	15 067,91
87	N	0,00	A-1	1 080 000,00	17,33	F	Taux fixe à 4.352 %	4,420	60 000,00	47 784,96	0,00	30 086,82

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
88	N	0,00	A-1	1 515 922,34	17,50	F	Taux fixe à 4,91 %	4,910	54 339,38	74 431,79	0,00	35 682,52
89	N	0,00	A-1	1 178 484,04	18,00	F	Taux fixe à 4,98 %	4,980	38 666,30	58 688,51	0,00	56 447,57
90	N	0,00	A-1	1 182 223,78	18,39	V	(Euribor 12M-Floor -0.02 sur Euribor 12M) + 0.02	0,000	38 282,88	0,00	0,00	0,00
91	N	0,00	A-1	3 333 333,30	19,00	F	Taux fixe à 4,08 %	4,140	166 666,67	137 888,89	0,00	130 994,44
92	N	0,00	A-1	889 300,56	16,11	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	0,050	47 724,10	323,91	0,00	15,37
93	N	0,00	A-1	900 090,65	16,93	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	0,060	47 604,75	302,92	0,00	7,34
94	N	0,00	A-1	2 300 000,00	22,83	V	Euribor 3M + 0.74	0,340	100 000,00	7 477,60	0,00	1 136,67
95	N	0,00	A-1	1 845 585,56	7,42	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	186 336,20	84 158,70	0,00	43 661,13
98	N	0,00	A-1	3 407 500,00	14,25	V	Euribor 3M + 1.56	1,190	235 000,00	38 787,38	0,00	9 012,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		5 750 000,00					125 000,00	3 041,67	0,00	0,00
082	N	0,00	A-1	750 000,00	5,82	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.07)-Floor -0.07 sur TAG	0,000	125 000,00	0,00	0,00	0,00
111-Tirage-Eonia	N	0,00	A-1	2 500 000,00	0,06	V	3M(Postfixé) (EONIA(Postfixé) + 0.66)-Floor 0 sur	0,670	0,00	1 375,00	0,00	0,00
112- Tirage-EONIA	N	0,00	A-1	2 500 000,00	0,06	V	EONIA(Postfixé) (EONIA(Postfixé) + 0.8)-Floor 0 sur	0,810	0,00	1 686,67	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		99 391,00					9 701,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		99 391,00					9 701,00	0,00	0,00	0,00
104	N	0,00	A-1	86 208,00	15,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 388,00	0,00	0,00	0,00
97	N	0,00	A-1	13 183,00	3,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 313,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		60 694 345,16					4 060 087,81	1 137 626,60	0,00	502 598,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
70	CAISSE D'EPARGNE	2 000 000,00	534 188,17	1	20,00		Taux fixe 4% à barrière 5% sur Euribor 12M	Taux fixe 4% à barrière 5% sur Euribor 12M	35 445,34	Taux fixe 4% à barrière 5% sur Euribor 12M	4,060	21 664,30	0,00	0,88
TOTAL (B)		2 000 000,00	534 188,17						35 445,34			21 664,30	0,00	0,88
Optlon d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 6 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 000 000,00	534 188,17						35 445,34			21 664,30	0,00	0,88

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure								
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	39	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,13	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	60 160 156,99	0,00	0,00	0,00	0,00		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	534 188,17	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
01 - B.A.C. (1990 - 30 ans) 30 rue des Imbergères (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	4,57	0,15	0,15
02 - B.A.C. (1991 - 35 ans) 10 sentier de la Tour (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	1 448 265,66	41 379,02	289 653,13
03 - B.A.C. (1993 - 35 ans) 8 rue Gaston Lévy (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	243 918,43	6 969,10	62 721,88
04 - B.A.C. (1993 - 35 ans) 20/22 rue du Dr Roux et 8 place des Allantes (avec SBLRH)	914 694,10	26 134,12	261 341,17
05 - B.A.C. (1979 - 65 ans) 15 rue des Imbergères (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	13 720,41	211,08	5 277,08
06 - B.A.C. (1979 - 65 ans) 21 et 23 rue des Imbergères (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	80 797,98	1 243,05	31 076,15
07 - B.A.C. (1979 - 65 ans) 10 rue Florian (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	13 720,41	211,08	5 277,08
08 - B.A.C. (1981 - 65 ans) 11 avenue Carnot (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	10 671,43	164,18	4 432,75
09 - B.A.C. (1982 - 65 ans) 17 rue des Imbergères (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	4,57	0,07	1,97
10 - B.A.C. (1982 - 65 ans) 17bis rue des Imbergères (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	4,57	0,07	1,97
11 - B.A.C. (1980 - 65 ans) 29/31/33 rue des écoles (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	86 895,94	1 336,86	34 758,38
12 - B.A.C. (1988 - 60 ans) 16/16bis/18 rue des Imbergères (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	152 449,02	2 540,82	73 683,69
13 - B.A.C. (1989 - 60 ans) 26 rue des écoles (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	518 326,66	8 638,78	259 163,33
14 - B.A.C. (2017 - 65 ans) 4/4bis/6/6bis avenue Jules Guesde (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	2 815 980,80	43 999,70	2 771 981,10
15 - B.A.C. (2017 - 65 ans) 2/4 rue Albert 1er (avec SEM Sceaux BLR Habitat)	2 116 923,08	33 076,92	2 083 846,15
16 - TOTAL B.A.C. (Bail à construction) AU 1ER JANVIER 2020	8 416 377,63	165 905,00	5 883 215,98

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 609.80 €		2018-12-20
	Catégories de biens amortis		
L	(nat 202) Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	20/12/2018
L	(nat 203x) Frais d'études, de recherche et de développement (non suivis de réalisation)	5	20/12/2018
L	(nat 204xx1) Subv d'équipemt versées pr financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	20/12/2018
L	(nat 204xx2) Subv d'équipemt versées pr financer des biens immobiliers ou des installations	30	20/12/2018
L	(nat 204xx3) Subv d'équipemt versées pr financer des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	20/12/2018
L	(nat 205x) Logiciels	5	20/12/2018
L	(nat 205x) Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	5	20/12/2018
L	(nat 208x) Autres immobilisations incorporelles	5	20/12/2018
L	(nat 2132) Immeubles de rapport	30	20/12/2018
L	(nat 2156x) Matériel et outillage d'incendie-défense civile > 609,80 TTC	7	20/12/2018
L	(nat 2157x) Matériel et outillage de voirie, mobilier urbain > 609,80 TTC	7	20/12/2018
L	(nat 2158) Autres installations, matériel et outillages techniques > 609,80 TTC	7	20/12/2018
L	(nat 2181) Installations générales, agencement et aménagements divers > 609,80 TTC	10	20/12/2018
L	(nat 2182) Véhicules légers (voitures, mobylettes,...)	7	20/12/2018
L	(nat 2182) Camions et véhicules lourds	10	20/12/2018
L	(nat 2182) Bus et Autocars	10	20/12/2018
L	(nat 2183x) Matériel de bureau électrique et électronique > 609,80	5	20/12/2018
L	(nat 2183x) Matériel informatique (PC, UC, MF) > 609,80	5	20/12/2018
L	(nat 2184x) Matériel de bureau et mobilier > 609,80 TTC	10	20/12/2018
L	(nat 2188) Autres matériels divers >609,80 TTC (ne relevant pas d'une autre catégorie)	5	20/12/2018
L	(nat 2188) Stocks de livres pour la bibliothèque	5	20/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	4 000,00		209 787,01	213 787,01	0,00	213 787,01
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	4 000,00		209 787,01	213 787,01	0,00	213 787,01
Provisions pour risques et charges - Compte Epargne Temps	1 000,00	20/12/2019	150 113,00	151 113,00	0,00	151 113,00
Provisions pour litiges et contentieux	3 000,00	20/12/2019	59 674,01	62 674,01	0,00	62 674,01
Dépréciations (3)	1 000,00		82 339,94	83 339,94	0,00	83 339,94
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	1 000,00		82 339,94	83 339,94	0,00	83 339,94
Dépréciation des comptes de tiers	1 000,00	20/12/2019	82 339,94	83 339,94	0,00	83 339,94
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	6 000,00		292 126,95	297 126,95	0,00	297 126,95
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	5 000,00		292 126,95	297 126,95	0,00	297 126,95

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					7 692 902,60	6 725 619,38											127 104,88	172 773,12
Association de Gestion et l'Externat Sainte Jeanne d'Arc	2017	C	MISE EN ACCESSIBILITE ET EN SECURITE 27 RUE DES IMBERGERES ET 7 RUE DU DOCTEUR BERGER	SG	350 000,00	323 000,00	7,44	M	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000	A-1	EUR	3 156,17	18 000,00
Association de Gestion et l'Externat Sainte Jeanne d'Arc	2017	P	MISE EN ACCESSIBILITE ET EN SECURITE 27 RUE DES IMBERGERES ET 7 RUE DU DOCTEUR BERGER	CE	2 000 000,00	2 000 000,00	20,84	X	F	Taux fixe à 1.99 %	2,010	F	Taux fixe à 1.99 % Taux fixe à 1.99 %	2,010	A-1	EUR	39 799,98	0,00
Maison de retraite Renaudin	2010	X	EXTENSION REHAB MAISON DE RETRAITE RENAUDIN	CREDIT AGRICOLE	5 342 902,60	4 402 619,38	22,24	A	V	(Livret A + 1.13)-Floor 0 sur Livret A	2,410	V	(Livret A + 1.13)-Floor 0 sur Livret A	1,910	A-1	EUR	84 148,73	154 773,12
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					50 000,00	23 610,84											460,41	2 330,38
APEISUDES HAUTS DE SEINE	2004	P	ACQ LOCAUX 4 RUE DE LA GARE	CDC	50 000,00	23 610,84	9,17	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	460,41	2 330,38
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					39 929 191,60	32 883 091,94											605 651,21	1 392 437,94
DOMAXIS	1999	P	CONST. LOGTS 41 RUE DU DOCTEUR ROUX	CDC	2 158 863,41	370 693,73	1,33	A	F	Taux fixe à 6 %	6,000	F	Taux fixe à 6 %	6,000	A-1	EUR	22 241,62	178 971,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAUTS DE SEINE HABITAT	2009	P	CONSTRUCTION 21 RUE HOUDAN AV 4 CHEMINS	CDC	84 626,00	65 613,22	29,17	A	V	Livret A + (-0.7)	1,800	V	Livret A + (-0.7)	0,050	A-1	EUR	32,81	2 171,29
HAUTS DE SEINE HABITAT	2009	P	CONSTRUCTION 21 RUE HOUDAN AV 4 CHEMINS	CDC	38 474,00	31 795,38	39,17	A	V	Livret A + (-0.7)	1,800	V	Livret A + (-0.7)	0,050	A-1	EUR	15,90	787,16
HAUTS DE SEINE HABITAT	2009	P	CONSTRUCTION 20 LOGTS 21 RUE HOUDAN AV 4 CHEMINS	CDC	971 050,00	794 519,39	29,17	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	10 726,01	21 657,96
HAUTS DE SEINE HABITAT	2009	P	CONSTRUCTION 20 LOGTS 21 RUE HOUDAN AV 4 CHEMINS	CDC	879 769,00	765 163,58	39,17	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	10 329,71	14 552,60
HAUTS DE SEINE HABITAT	2019	P		CDC	503 296,00	503 296,00	49,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	2 768,13	7 476,98
HAUTS DE SEINE HABITAT	2019	P		CDC	723 830,00	723 830,00	39,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	3 981,07	14 391,25
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2018	P	CONST. 11 LOGTS ALL. FONTAINES	CDC	161 051,10	155 484,72	16,17	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	3 031,95	9 103,56
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2018	P	CONST. 10 LOGTS ALL. FONTAINES	CDC	161 336,06	148 868,67	16,58	A	V	Livret A + 1.2	1,950	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	2 902,94	9 033,54
SA D'HLM FRANCE HABITATION	1999	P	REAMENAGEMENTS EMPRUNTS	CDC	2 707 310,00	945 607,00	6,50	A	V	Livret A + 1.2	4,300	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	18 439,34	127 387,57
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		CONST. 8 LGTS 8 RUE FLORIAN	CDC	94 250,38	22 897,10	0,42	A	V	Livret A + (-0.1703569431501)	0,580	V	Livret A + (-0.1703569431501)	0,580	A-1	EUR	327,00	22 897,10
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		CONST. 18 LOGMTS RUE LAKANAL	CDC	5 938,09	2 517,08	1,25	A	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	100,08	1 247,72
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		ACQ. 6 LOGMTS RUE IMBERGERES	CDC	4 448,26	2 309,40	2,75	A	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	48,25	773,61
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		ACQ. 5 LOGMTS RUE PENTHIEVRE	CDC	58 728,42	14 267,43	0,42	A	V	Livret A + (-0.1703569431501)	0,580	V	Livret A + (-0.1703569431501)	0,580	A-1	EUR	203,76	14 267,43
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		CONST. 17 LOGTS ILOT BENOIT	CDC	281 752,74	147 714,09	2,33	A	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	3 466,86	49 481,71
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		CONST. 10 LOGTS ILOT BENOIT	CDC	165 738,39	87 523,83	2,17	A	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	2 227,09	29 319,00
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		OPERATION BENOIT	CDC	21 950,89	14 082,85	4,17	A	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	V	Livret A + 0.4743402646503	1,220	A-1	EUR	189,08	2 846,02

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		CONSTRUCTION 10 LOGTS SCEAUX	CDC	200 407,60	105 323,49	2,50	A	V	Livret A + 0,4743402646503	1,220	V	Livret A + 0,4743402646503	1,220	A-1	EUR	2 553,49	35 281,59
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016		CONST. 10 LOGTS SCEAUX	CDC	12 880,19	8 263,44	4,17	A	V	Livret A + 0,4743402646503	1,220	V	Livret A + 0,4743402646503	1,220	A-1	EUR	110,95	1 669,97
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	16 793,16	15 203,98	18,75	A	V	Livret A + 0,8	1,550	V	Livret A + 0,8	1,550	A-1	EUR	235,66	794,04
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	722 029,46	678 434,22	23,75	A	V	Livret A + 1,2	1,950	V	Livret A + 1,2	1,950	A-1	EUR	13 229,47	22 437,25
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	210 181,66	182 216,77	12,58	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	3 735,44	13 980,74
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	210 168,21	196 177,86	13,00	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	4 021,65	13 972,74
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	235 082,81	219 433,96	13,42	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	4 498,40	15 629,16
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	866 370,28	834 131,65	15,33	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	17 099,70	52 138,24
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	236 041,01	209 740,79	15,67	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	4 299,69	13 110,06
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	592 120,38	526 144,98	15,67	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	10 785,97	32 887,22
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	189 532,61	168 414,45	15,67	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	3 452,50	10 526,91
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	368 714,35	350 119,32	18,08	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	7 177,45	18 541,14
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	10 144,73	9 465,93	10,42	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	194,05	832,73
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	20 289,77	18 932,12	10,42	A	V	Livret A + 1,3	2,050	V	Livret A + 1,3	2,050	A-1	EUR	388,11	1 685,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	57 484,01	53 637,62	10,42	A	V	Livret A + 1.3	2,050	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	1 099,57	4 718,54
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	43 898,80	40 961,43	10,42	A	V	Livret A + 1.3	2,050	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	839,71	3 603,41
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	81 263,99	71 370,41	10,92	A	V	Livret A + 1.3	2,050	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	1 463,09	6 278,51
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	114 101,80	100 210,45	10,92	A	V	Livret A + 1.3	2,050	V	Livret A + 1.3	2,050	A-1	EUR	2 054,31	8 815,59
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	127 327,81	118 329,42	11,50	A	V	Livret A + 0,65	1,400	V	Livret A + 0,65	1,400	A-1	EUR	1 656,61	9 124,37
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	101 450,24	98 902,15	28,17	A	V	Livret A + 1.13	1,880	V	Livret A + 1.13	1,880	A-1	EUR	1 859,36	2 595,99
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	799 660,51	785 080,32	38,17	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,550	A-1	EUR	12 168,74	14 806,19
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	115 000,00	103 549,49	15,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 397,92	5 841,45
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	377 000,00	358 589,54	30,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 840,96	9 392,05
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P		CDC	839 486,15	798 490,61	30,58	A	V	Livret A + 0,6	1,350	V	Livret A + 0,6	1,350	A-1	EUR	10 779,62	20 913,78
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	1995	P	CONST. LOGTS 20-22 RUE DOCTEUR ROUX	CDC	1 134 831,25	110 485,26	0,50	A	F	Taux fixe à 6.5 %	6,500	F	Taux fixe à 6,5 %	6,500	A-1	EUR	7 181,54	110 485,26
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	RAVALEMENTS BAT CHRETIENNE/RPA/PENTHIEVRE	CDC	423 513,66	323 249,05	8,17	A	V	Livret A + 0,45	1,200	V	Livret A + 0,45	1,200	A-1	EUR	3 876,99	34 226,84
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	LOGTS SOCIAUX 1 RUE DES FILMINS	CDC	143 529,21	136 063,57	38,17	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,550	A-1	EUR	2 108,99	2 566,08
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	LOGTS SOCIAUX 1 RUE DES FILMINS	CDC	180 745,96	165 116,39	28,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	908,14	5 267,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2008	P	ACQ. MAISON 13 AV JULES GUESDE	CDC	390 000,00	115 953,89	3,60	A	V	Livret A + 0,55	4,050	V	Livret A + 0,55	1,300	A-1	EUR	1 507,40	28 429,29
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2008	P	ACQ. MAISON 13 AV JULES GUESDE	CDC	400 000,00	400 000,00	3,75	A	V	Livret A + 0,35	4,350	V	Livret A + 0,35	1,100	A-1	EUR	4 400,00	0,00
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2008	P	ACQ. MAISON 2 SENTIER DE PARIS	CDC	710 000,00	710 000,00	3,75	A	V	Livret A + 0,35	4,350	V	Livret A + 0,35	1,100	A-1	EUR	7 810,00	0,00
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2005	C	ACQ. ENSEMBLE IMMO 9 RUE CLOS ST MARCEL	DEXIA CL	285 000,00	19 000,00	0,17	A	V	(Euribor 1M + 0,55)-Floor 0 sur Euribor 1M	2,730	V	(Euribor 1M + 0,56)-Floor 0 sur Euribor 1M	0,560	A-1	EUR	26,42	19 000,00
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	CONSTRUCTION 20 LOGTS 21 RUE HOUDAN AV 4 CHEMINS	CDC	53 689,76	50 251,34	38,17	A	V	Livret A + (-0,2)	0,550	V	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1	EUR	276,38	1 158,77
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	ACQUISITION AMELIORATION STUDIO 73 RUE HOUDAN	CDC	20 996,49	18 847,94	29,33	A	V	Livret A + (-0,2)	0,550	V	Livret A + (-0,2)	0,550	A-1	EUR	103,66	703,94
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2010	P	RENOVATION 4 LOGTS 75 RUE HOUDAN	Crédit Foncier	230 682,00	214 420,83	43,00	A	V	(Livret A + 1,11)-Floor 0 sur Livret A	2,900	V	(Livret A + 1,11)-Floor 0 sur Livret A	1,890	A-1	EUR	4 054,70	2 696,27
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2012	P	CONST 71 LOGEMENTS 58 BOULEVARD DESGRANGES	Crédit Foncier	1 105 151,00	1 047 072,91	44,00	A	V	(Livret A + 1,07)-Floor 0 sur Livret A	3,370	V	(Livret A + 1,07)-Floor 0 sur Livret A	1,850	A-1	EUR	19 374,34	10 835,06
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	ACQ TERRAIN 4 RUE DES PEPINIERS	CDC	450 000,00	450 000,00	9,83	A	V	Livret A + 0,6	1,350	V	Livret A + 0,6	1,350	A-1	EUR	6 075,00	0,00
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	ACQU 6 LOGTS SOCIAUX 7/9 RUE DES CLOS ST MARCEL	CDC	312 430,00	302 116,05	45,00	A	V	Livret A + 0,6	1,350	V	Livret A + 0,6	1,350	A-1	EUR	4 078,57	5 227,10
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2016	P	TRX 6 LOGTS SOCIAUX 7/9 RUE DES CLOS ST MARCEL	CDC	377 227,00	360 748,49	35,00	A	V	Livret A + 0,6	1,350	V	Livret A + 0,6	1,350	A-1	EUR	4 870,10	8 357,38
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2010	P	TRX D'AMELIORATION 4 LOGTS SOCIAUX 75 RUE HOUDAN	Crédit Foncier	294 619,00	246 287,12	23,00	A	V	(Livret A + 1,11)-Floor 0 sur Livret A	2,900	V	(Livret A + 1,11)-Floor 0 sur Livret A	1,890	A-1	EUR	4 657,29	7 716,69
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2012	P	CONSTRUCTION 71 LOGTS SOCIEUX 58 BOULEVARD DESGRANGES	Crédit Foncier	4 177 717,00	3 902 517,65	35,00	A	V	(Livret A + 2,07)-Floor 0 sur Livret A	4,380	V	(Livret A + 2,07)-Floor 0 sur Livret A	2,860	A-1	EUR	111 885,18	60 641,15
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2017	P	PLS- REALISATION OPE 17 LOG ETUDIANTS AV RAYMOND POINCARÉ	CDC	4 849 298,00	4 849 298,00	37,75	A	V	Livret A + 1,11	1,860	V	Livret A + 1,11	1,860	A-1	EUR	90 196,94	88 919,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2017	P	PLS - REALISATION OPE 117 LOG ETUDIANTS AV RAYMOND POINCARE	CDC	3 298 555,00	3 298 555,00	52,75	A	V	Livret A + 1,11	1,860	V	Livret A + 1,11	1,860	A-1	EUR	61 353,12	37 053,57
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2017	P	PLS- REALISATION OPE 17 LOG ETUDIANTS AV RAYMOND POINCARE	CDC	2 715 951,00	2 715 951,00	37,75	A	V	Livret A + 1,11	1,860	V	Livret A + 1,11	1,860	A-1	EUR	50 516,69	49 800,98
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2017	P	OPERATION CARRES NATURE - REFINANCEMENT DETTE DEXIA	ARKEA	1 752 563,00	1 608 984,41	27,25	T	V	(Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,720	V	(Euribor 3M + 0.71)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,720	A-1	EUR	11 454,75	53 645,74
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P	Acquisition 11 rue Michel Charaire	BANQUE POSTALE	632 850,00	592 865,17	18,46	T	F	Taux fixe à 1.8 %	1,810	F	Taux fixe à 1.8 %	1,810	A-1	EUR	10 488,25	27 261,29
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM	2018	P	2 LOCAUX COMMERCIAUX 81 RUE HOUDAN	BANQUE POSTALE	400 000,00	400 000,00	24,87	T	F	(EONIA(Postfixé) + 0.57)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,560	V	Taux fixe à 1.89 %	1,900	A-1	EUR	7 470,74	12 642,92
TOTAL GENERAL					47 672 094,00	39 632 322,16											733 216,50	1 567 541,44

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	302 668,79
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	5 345 010,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	5 647 678,79
Recettes réelles de fonctionnement	II	40 715 021,45
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	13,87

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2262-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2262-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1611-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					112 000,00
2041582	Subvention d'équipement	Déploiement d'un service de location de véhicules électriques et de vélos en libre-service	Syndicat Mixte Autolib et Vélib Métropole	Autre personne de droit public	12 000,00
2324	Subvention d'équipement	Opération de construction de logements sociaux de la résidence des Mésanges	Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré France Habitation	Autre personne de droit privé	100 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 587 294,00
657362	Subvention d'équilibre au CCAS	Subvention d'équilibre du CCAS	Centre communal d'action sociale	Autre personne de droit public	363 000,00
65741	Subvention de fonctionnement	Aide à l'acquisition de VAE	Aide aux particuliers à l'acquisition de VAE (vélos à assistance électrique)	Personne physique	6 000,00
65741	Subvention de fonctionnement	Aide à l'acquisition de VAE	Aide aux particuliers à l'acquisition d'arbre	Personne physique	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Amicale du personnel	Amicale du personnel (ex C.O.S.)	Association	29 818,00
65748	Subvention de fonctionnement	administration générale	Association des Directeurs généraux du 92	Association	180,00
65748	Subvention de fonctionnement	administration générale	Vallée scientifique de la Bièvre (V.S.B.)	Association	7 824,00
65748	Subvention de fonctionnement	administration générale	Prévention routière	Association	720,00
65748	Subvention de fonctionnement	développement économique	Union des commerçants et artisans de Sceaux (U.C.A.S)	Association	8 700,00
65748	Subvention de fonctionnement	patriotique	Anciens combattants	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	patriotique	F.N.A.C.A.	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	patriotique	Officiers de réserve des Hauts-de-Seine	Association	270,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	A.S.A.S. basket	Association	40 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	A.S.A.S. basket féminin	Association	150 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Tennis Club de Sceaux	Association	37 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Les Dauphins-Sceaux/Bourg-La-Reine	Association	9 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Elan gymnique scéen	Association	13 200,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Cyclo-tourisme de la ville de Sceaux (C.T.V.S)	Association	5 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	A.S. boules de Sceaux	Association	4 800,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Compagnie d'Arc de Sceaux-Fontenay-aux-Roses	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Football club de Sceaux	Association	25 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Etoile sportive scéenne	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Tennis de table	Association	24 200,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Tennis de table - subvention exceptionnelle	Association	14 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Aikido	Association	2 600,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Judo club de Sceaux	Association	14 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Centre Surya Yoga	Association	1 350,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Sceaux arts martiaux (ex Tae Kwon do)	Association	4 324,00
65748	Subvention de fonctionnement	sports	Jin Ling France	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Orchestre de Jeunes Alfred Loewenguth	Association	2 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Amis de Sceaux	Association	850,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Cercle philatélique et cartophile de Bourg La Reine Sceaux	Association	135,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	A cur joie de Sceaux La Villanelle	Association	557,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Collège universitaire Jean-Fournier	Association	2 250,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Félibrige - subvention exceptionnelle	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Amis du conservatoire de Bourg La Reine Sceaux	Association	225,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Saison musicale d'été de Sceaux	Association	6 143,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Amis des scouts et des guides	Association	1 800,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Bienvenue à Sceaux	Association	6 210,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Sceaux Loisirs Culture Amitié (S.C.L.A.)	Association	4 870,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Maison des jeunes et de la culture (M.J.C)	Association	449 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	MJC - La Caisse Claire - subvention exceptionnelle	Association	8 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Centre Social et Culturel des Blagis (C.S.C.B)	Association	295 100,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Centre d'échanges et de rencontres autour de la foi (C.E.R.F)	Association	2 250,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Echiquier scén	Association	720,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Association des amis et des anciens élèves du lycée Lakanal	Association	450,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	Amis et parents d'enfants inadaptés (A.P.E.I. - Sud 92)	Association	3 330,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	Club des aînés	Association	1 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	Groupement alimentaire familial intercommunal des Blagis (G.A.F.I.B. - secours catholique)	Association	2 700,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	Centre d'Information féminin et familial (C.I.F.F.)	Association	1 125,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	Valentin Haüy	Association	450,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	Association d'aide aux victimes d'infractions pénales des Hauts-de-Seine (A.D.A.V.I.P. 92)	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	action sociale et solidarité	France Alzheimer	Association	1 600,00
65748	Subvention de fonctionnement	jumelage	Comité scén des amitiés internationales (C.S.A.I.)	Association	8 650,00
65748	Subvention de fonctionnement	coopération décentralisée	Solidarité Kendlé	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	coopération décentralisée	Association scéenne des amitiés africaines (A.S.A.M.A.)	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	coopération décentralisée	Association de coopération francophone (A.C.F) - Targu Mures	Association	900,00
65748	Subvention de fonctionnement	coopération décentralisée	Association SOATATA	Association	450,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Subvention de fonctionnement	contrat urbain de cohésion sociale	Association de développement intercommunal des Blagis (A.D.I.B.)	Association	8 548,00
65748	Subvention de fonctionnement	contrat urbain de cohésion sociale	Ecole de la 2ème chance	Association	2 095,00
65748	Subvention de fonctionnement	Loisirs / Culture	Fonds de soutien à la création culturelle (bénéficiaires à déterminer en cours d'année)	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Subvention non affectée	Subventions non affectées	Association	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					11 113 439,10	11 217 457,76	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					11 113 439,10	11 217 457,76	0,00
Au profit d'organismes publics					11 113 439,10	11 217 457,76	0,00
2009	Convention de portage - Immeuble 1 avenue Jules Guesde	EPFIF	17	X	930 734,10	1 034 752,76	0,00
2016	Convention de portage - Pavillon 4 avenue du Plessis	EPFIF	9	X	572 355,00	572 355,00	0,00
2016	Convention de portage - Pavillon 10 avenue du Plessis	EPFIF	10	X	703 800,00	703 800,00	0,00
2018	Convention de portage - Pavillon 8 avenue du Plessis	EPFIF	7	X	496 800,00	496 800,00	0,00
2018	Convention de portage - Pavillon 14 avenue de la Gare	EPFIF	8	X	879 750,00	879 750,00	0,00
2018	Convention de portage - Terrain et immeuble 14 avenue du Président Roosevelt	EPFIF	7	X	5 589 000,00	5 589 000,00	0,00
2018	Convention de portage - Immeuble 1 rue du Four	EPFIF	7	X	1 656 000,00	1 656 000,00	0,00
2019	Convention de portage - 1 appartement au 20 avenue de la Gare	EPFIF	7	X	285 000,00	285 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					7 506 223,36	6 895 641,48	240 085,18
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					7 506 223,36	6 895 641,48	240 085,18
A l'exception de ceux reçus des entreprises					5 482 554,23	4 944 500,05	186 896,73
1984	Bail à construction Charaire_bureaux et parkings	INLI	65	A	1 272 754,39	1 396 221,12	48 145,56
1984	Bail à construction Charaire_logements et parkings	Seqens	65	A	1 630 828,55	1 769 986,00	61 034,00
1984	Bail à construction Charaire_logements et parkings	INLI	65	A	1 366 669,83	987 681,06	31 202,34
1988	Bail à construction Charaire_logements	Seqens	65	A	749 904,54	687 939,09	20 846,64
1993	Bail emphytéotique Robinson_location local	UNAPEI 92	30	A	462 396,92	102 672,78	25 668,19
Engagements reçus des entreprises					2 023 669,13	1 951 141,43	53 188,45
1984	Bail à construction Charaire_commerces	Auchan Supermarché	65	A	1 275 668,98	1 213 253,51	41 836,33
1986	Bail à construction Charaire_hotel	SNC Lavaur et Cie	99	A	748 000,15	737 887,92	11 352,12

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		116,00	0,50	116,50	86,10	18,90	105,00
Adjoint administratif territorial	C	17,00	0,50	17,50	13,20	0,00	13,20
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	31,00	0,00	31,00	28,40	1,00	29,40
Attaché	A	29,00	0,00	29,00	19,80	8,00	27,80
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur	B	17,00	0,00	17,00	6,80	8,90	15,70
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	3,90	0,00	3,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		166,00	0,00	166,00	126,60	12,00	138,60
Adjoint technique territorial	C	86,00	0,00	86,00	61,90	6,00	67,90
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	41,00	0,00	41,00	35,80	1,00	36,80
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Technicien principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		77,00	1,44	78,44	49,15	15,70	64,85
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent social principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant socio-éducatif principal	A	1,00	0,00	1,00	0,75	0,00	0,75
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	30,00	0,00	30,00	18,80	5,80	24,60
Cadre de santé de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	A	8,00	0,00	8,00	7,90	0,00	7,90
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	8,00	0,00	8,00	1,00	4,00	5,00
Infirmier de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin	A	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40	0,40
Psychologue de classe normale	A	0,00	1,04	1,04	0,00	0,50	0,50
Puéricultrice de classe hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Puéricultrice de classe normale	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	2,66	6,66	5,20	0,69	5,89
Educateur territorial des A.P.S	B	2,00	2,66	4,66	3,20	0,69	3,89
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		49,00	0,32	49,32	35,50	6,22	41,72
Adjoint territorial d'animation	C	32,00	0,32	32,32	22,50	5,32	27,82
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,90	3,90
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien-brigadier	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		430,00	4,92	434,92	316,55	54,51	371,06

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	418	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	329	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	334	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	334	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	364	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	329	0,00	3-4	CDI
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	329	0,00	3-4	CDI
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	330	0,00	3-4	CDI
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	327	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	328	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	329	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	330	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Agent social	C	MS	334	0,00	3-4	CDI
Animateur	B	ANIM	343	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	390	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	410	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	410	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	450	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	450	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	450	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	690	0,00	3-3-2°	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	330	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	330	0,00	3-2	CDD
Conseiller socio-éducatif	A	MS	536	0,00	3-3-2°	CDD
Directeur cabinet	A	OTR	742	0,00	3-3-1°	A
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	MS	365	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	MS	365	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	MS	375	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	MS	375	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	343	0,00	3-a°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	381	0,00	3-4	CDI
Ingénieur	A	TECH	513	0,00	3-3-2°	CDD

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	342	0,00	3-1	CDD
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	MS	329	0,00	3-a°	CDD
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	MS	329	0,00	3-1	CDD
Attaché	A	ADM	390	0,00	3-a°	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	343	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Bureau du service des assemblées (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
23/05/2016 -	Société des marchés de la région parisienne		société	62 000,00
01/11/2017 -	EFFIA Stationnement		société	189 500,00
Détention d'une part du capital				
10/05/1954 -	1001 Vies Habitat		société anonyme	8 512,00
01/06/1956 -	Sceaux Bourg-La-Reine Habitat		société d'économie mixte	6 451 146,25
02/02/2012 -	La cuisine Montrouge-Sceaux		société publique locale	150 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	SA D'HLM FRANCE HABITATION		SA HLM	1 249 960,39
-	Maison de retraite Renaudin		Maison de retraite (publique)	4 402 619,38
-	DOMAXIS		OPH	370 693,73
-	SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT - SEM		SEM	28 378 220,25
-	Association de Gestion et l'Externat Sainte Jeanne d'Arc		Association - Milieu Educatif	2 323 000,00
-	HAUTS DE SEINE HABITAT		OPH	2 884 217,57
-	APEISUDES HAUTS DE SEINE		Association	23 610,84
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
05/03/2020 -	Animathèque - Maison des Jeunes et de la Culture		Association	449 500,00
05/03/2020 -	Centre Social et Culturel des Blagis		Association	295 100,00
05/03/2020 -	Association Sportive et Athlétique Scéenne Basket		Association	40 000,00
05/03/2020 -	Association Sportive et Athlétique Scéenne Basket féminin		Association	150 500,00
05/03/2020 -	Amicale du personnel		Association	29 818,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF)	31/12/1903	sans fiscalité propre	3 800,00
Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pr l'Electricité et les Réseaux de Com (SIPPEREC)	31/12/1943	sans fiscalité propre	20 000,00
Syndicat mixte le Forum métropolitain du Grand Paris	20/11/2008	sans fiscalité propre	2 000,00
Syndicat Mixte Autolib et Vélib Métropole	26/03/2009	sans fiscalité propre	56 000,00
Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)	08/12/2011	sans fiscalité propre	1 200,00
EPCI			
Métropole du Grand Paris	01/01/2016	avec fiscalité propre	0,00
Etablissement public territorial Vallée Sud Grand Paris (T2 de la MGP)	01/01/2016	sans fiscalité propre	6 054 287,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat du cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue, LHay-les-Roses, Montrouge et Sceaux		sans fiscalité propre	64 888,71

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Centre communal d'action sociale (CCAS)	Centre communal d'action sociale (CCAS)	01/01/1900	01/01/1900	service public administratif	non
Caisse des écoles (CDE) - supprimée en 2012	DCM 20 nov. 2008 +Suppression après 3 ans d'inactivité CDM 2 février 2012	01/01/1900	01/01/1900	service public administratif	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service de soins infirmiers à domicile : budget annexe du CCAS	Service de soins infirmiers à domicile : budget annexe du CCAS	04/11/1985	28/10/1983	26920052300075	service public administratif	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		9 772 110,00	9 772 110,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 750 010,00	9 750 010,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 737 790,00	9 737 790,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	12 220,00	12 220,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 100,00	22 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>22 100,00</i>	<i>22 100,00</i>

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 772 110,00	5 037 388,21	4 416 731,79	19 226 230,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 614 835,43	III 15 614 835,43
Ressources propres externes de l'année (a)		2 293 835,43	2 293 835,43
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 485 235,43	1 485 235,43
10226	Taxe d'aménagement (3)	800 700,00	800 700,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	7 900,00	7 900,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		13 321 000,00	13 321 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	77 541,00	77 541,00
28031	<i>Frais d'études</i>	97 632,00	97 632,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 384,00	1 384,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	100,00	100,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat*</i>	180 248,00	180 248,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	566 526,00	566 526,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	130 673,00	130 673,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	0,00	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	31 717,00	31 717,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	5 570,00	5 570,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	70 847,00	70 847,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	73,00	73,00

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281828	Autres matériels de transport	78 705,00	78 705,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	125 777,00	125 777,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 201,00	7 201,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	96 243,00	96 243,00
28185	Matériel de téléphonie	745,00	745,00
28188	Autres immo. corporelles	199 018,00	199 018,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 945 000,00	6 945 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 706 000,00	4 706 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 614 835,43	6 894 055,43	0,00	2 560 064,57	25 068 955,43

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	19 226 230,00
Ressources propres disponibles	IV	25 068 955,43
Solde	V = IV - II (8)	5 842 725,43

(1) Les comptes 15, 162, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10220 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
1 -Taxe de séjour / 2 - Fonctionnement MDT 3 - Dons et legs 4 - Equipt enfance 5 - Taxe d'aménagement 6 - Quatre chemins 7 - FPS 8 - Amélioration voirie	0,00	1 430 500,00	1 430 500,00	0,00
Total	0,00	1 430 500,00	1 430 500,00	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : 1 -Taxe de séjour / 2 - Fonctionnement MDT 3 - Dons et legs 4 - Equipt enfance 5 - Taxe d'aménagement 6 - Quatre chemins 7 - FPS 8 - Amélioration voirie				
Reste à employer au 01/01/N				0,00
Recettes				
Article	Libellé article	Montant		
10226	taxe d'aménagement	800 700,00		
10251	dons et legs	500 000,00		
703894	Forfait post stationnement	114 000,00		
731721	Taxe de séjour	15 800,00		
Total				1 430 500,00
Dépenses				
Article	Libellé article	Montant		
218848	Fonctionnement maison du tourisme / amélioration offre touristique	15 800,00		
2313	création équipement petite enfance (projet à mener)	500 000,00		
2315	Renovation voiries Quatre chemins	800 700,00		
2315	Amélioration et sécurisation voirie communale	114 000,00		
Total				1 430 500,00
Reste à employer au 31/12/N (3)				0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie directe au sein du budget général de la ville. Délégation de Service Public	Cinéma Trianon	01/01/2011	01/07/2010	service public administratif
	Service de stationnement	01/01/2012	02/02/2012	service public administratif
Régie directe au sein du budget général de la ville.	Régie publicitaire	01/04/2012	29/03/2012	service public administratif
Régie directe au sein du budget général de la ville.	Achats et ventes de terrains	01/01/2015	26/03/2015	service public administratif

VILLE DE SCEAUX - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2020

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D4
Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
Taxe d'habitation		67 349 364,00	0,56	22,03 %	0,00	14 880 905,00	-0,66
TFPB		43 875 456,00	0,53	24,87 %	0,00	10 911 826,00	0,53
TFPNB		98 497,00	23,54	24,36 %	0,00	23 944,00	23,54
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		110 695 845,00	0,60			25 816 675,00	-0,14

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le maire,

A SCEAUX, le 5 mars 2020

Le maire,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A SCEAUX, le 5 mars 2020

Les membres du conseil municipal

Date de convocation : 28 février 2020

Philippe LAURENT	Chantal BRAULT	Jean-Philippe ALLARDI	Sylvie BLERY-TOUCHET
Francis BRUNELLE	Florence PRESSON	Patrice PATTEE	Isabelle DRANCY
Philippe TASTES	Monique POURCELOT	Jean-Louis OHEIX	Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE
Bruno PHILIPPE	Claire VIGNERON	Jean-Pierre RIOTTON	Liza MAGRI
Thierry LEGROS	Pauline SCHMIDT	Xavier TAMBY	Sakina BOHU
Othmane KHAOUA	Catherine LEQUEUX	Thibault HENNION	Claire BEILLARD-BOUDADA
Timothé LEFEVBRE	Catherine ARNOULD	Sophie GANNE-MOISON	Hachem ALAOUI-BENHACHEM
Hélia CACERES	Jean-Jacques CAMPAN	Claude DEBON	Dominique DAUGERAS
Christian LANCRENON			

A Sceaux, le 5 mars 2020

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le.....

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrage exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

